



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux juillet à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize juillet deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-3-59

OBJET : AVENANT À UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

RÉHABILITATION DU RESTAURANT DU GOLF À ESPALAIS - LOTS 11 ET 12

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, DUPUY Jean, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs. TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul et RENAUD Olivier

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Pascal BENOIT a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2024BC1-1-3-59

**OBJET : AVENANT À UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX
RÉHABILITATION DU RESTAURANT DU GOLF À ESPALAIS - LOTS 11 ET 12**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation décomposée en 12 lots, pour un marché de travaux de réhabilitation du restaurant du golf à Espalais, par voie de procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1^o du Code de la Commande Publique.

Le Bureau Communautaire en date du 9 octobre 2023 a attribué 11 des 12 lots. Le lot 11 a été déclaré sans suite puis attribué par une décision du Président le 17 janvier 2024.

Cependant, de nombreux aléas techniques sont apparus en cours d'exécution du marché touchant à une grande partie des lots. Ces incidents n'étaient pas prévus dans le marché initial et ont un impact direct sur le montant du marché.

Des avenants sont alors devenus nécessaires afin de finaliser l'opération globale. Des avenants n°1 ont déjà été passés et approuvés par le Bureau Communautaire en date du 22 avril 2024 pour les lots 2, 5, 6, 7 et 8.

La Commission des Plis s'est tenue le 18 juin 2024 pour se prononcer sur les avenants n°1 qui suivent.

LOT 11 : CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE

Le lot 11 a été attribué à la société Hervé Thermique. En cours de chantier de rénovation, des réajustements sont devenus nécessaires d'une partie sur demande du bureau de contrôle et d'une autre sur demande de la Communauté de Communes des Deux Rives, maître d'ouvrage. Ces réajustements sont la conséquence d'imprévus arrivés en cours de chantier ou de changements du projet en cours d'exécution.

Travaux en plus value :

A la demande du bureau de contrôle non prévu au marché de base :

- Fourniture et pose d'un détendeur gaz :

1 U X 4 953.59 € HT= 4 953.59 € HT

A la demande du Maître d'ouvrage non prévu au marché de base :

- Dépose, et repose des équipements sanitaires pour peinture et remplacement à neuf des mécanismes de chasse d'eau :

2U X 151.02 = 302.04 € HT

Le montant total en plus-value est de **5 255.63 € HT.**

Aussi, sur le fondement de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, le nouveau montant du lot 11 se présente comme suit :

Montant initial du lot 11 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 65 966,98 €
- Montant TTC : 79 160,38 €

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 5 255,63 €
- Montant TTC : 6306,76 €
- % d'écart introduit par le présent avenant : 7,97%

Nouveau montant du lot 11 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 71 222,61 €
- Montant TTC : 85 467,13 €

LOT 12 : ÉLECTRICITÉ

Le lot 12 a été attribué à la société EI JP FAUCHÉ. En cours de chantier de rénovation, des réajustements sont devenus nécessaires sur demande de la Communauté de Communes des Deux Rives, maître d'ouvrage. Ces réajustements sont la conséquence d'imprévus arrivés en cours de chantier ou de changements du projet en cours d'exécution.

Ainsi ces modifications entraînent des plus-values :

A la demande du maître d'ouvrage non prévu au marché de base :

- Fourniture et pose de prises de courant pour la sonorisation et prises ménages :
20 unités X 44.8007 € = 896.01 € HT
- Fourniture et pose de goulotte dans le bureau :
1 Ensemble X 151,2283 € = 151.23 € HT
- Fourniture et pose de prises réseaux: 9 unités X 112.6661 € = 1 013.99 € HT
- Fourniture et pose d'une baie informatique :
1 unité X 1 029.8937 € = 1 029.89 € HT
- Fourniture et pose Downlight : 2 unités X 100.33 € = 200.66 € HT
- Fourniture et pose de PC pour la terrasse et la sonorisation
extérieure : 1 Ensemble X 284.45 € = 284.45 € HT
- Fourniture et pose PC pour lave linge dans vestiaire :
1 Ensemble X 271.25 € = 271.25 € HT
- Fourniture et pose goulotte métallique extérieure :
1 Ensemble X 451.92 € = 451.92 € HT
- Fourniture et pose de boîte murale télécom :
1 Ensemble X 37.3581 € = 37.36 € HT

A la demande du bureau de contrôle non prévu au marché de base :

- Fourniture et pose de blocs de secours complémentaire :
2 unités X 201.7905 € = 403.58 € HT

Le montant total des plus-value est de := 4 740.34 € HT.

Aussi, sur le fondement de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, le nouveau montant du lot 12 se présente comme suit :

Montant initial du lot 12 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 36 807,01 €
- Montant TTC : 44 168,41 €

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 4 740,35 €
- Montant TTC : 5 688,42 €
- % d'écart introduit par le présent avenant : 12,88%

Nouveau montant du lot 12 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 41 547,36 €
- Montant TTC : 49 856,83 €

Le Président propose donc :

- de conclure les avenants n°1 tels que détaillés ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférente.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure les avenants n°1 tels que détaillés ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférente.

Fait à Valence d'Agen, le 22 juillet 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 23 juillet 2024

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de Golfech

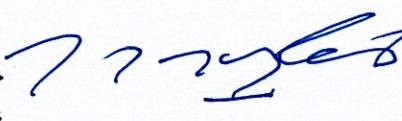
Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Pascal BENOIT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **29 JUIL. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

29 JUIL. 2024

AR Préfecture

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES DÉCHETTERIES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240722-2024BC8_8_63A-DE

Numéro d'acte : 2024BC8_8_63A

Date de décision : 22/07/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-8-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Environnement)

Fichier acte : 2024BC8-8-63-REGLEMENT INTERIEUR DES DECHETTERIES.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2-Réglement intérieur déchèteries 2024 officiel.pdf
2-tarifs.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

Date d'envoi de l'acte : 29/07/2024 11:35:06

Date de réception de l'AR : 29/07/2024 11:35:39

AR Préfecture

AVENANT À UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RÉHABILITATION DU RESTAURANT DU GOLF À ESPALAIS - LOTS 11 ET 12

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240722-
2024BC1_1_3_59-DE

Numéro d'acte : 2024BC1_1_3_59

Date de décision : 22/07/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés
publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et
conventions de mandat))

Fichier acte : 2024BC1-1-3-59 -AVENANT MARCHÉ
PUBLIC DE TRVX - REHABILITATION DU
RESTAURANT DU GOLF A ESPALAIS -
LOTS 11 ET 12.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Delphine LANGLOIS

Date d'envoi de l'acte : 29/07/2024 11:22:37

Date de réception de l'AR : 29/07/2024 11:22:53